



SOS Villages d'Enfants



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

Paris, le 3 janvier 2007

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS
SUITE A LA PUBLICATION DU RAPPORT
DE LA COUR DES COMPTES SUR
« L'AIDE FRANCAISE AUX VICTIMES DU TSUNAMI »

1/ Quel est le bilan de la Cour des comptes concernant l'intervention de l'association SOS Villages d'Enfants suite au Tsunami du 26 décembre 2004 ?

La Cour des Comptes constate «*la conformité des emplois aux objectifs de l'appel à générosité* ». Elle mentionne le fait que SOS Villages d'Enfants a mis en place de nombreuses procédures de contrôle des dépenses. Toutes les dépenses sont justifiées par des factures. Si à ce jour seulement 27,4% des dons ont été utilisés cela tient du fait que l'association construit des projets sur le long terme comme l'a reconnu la cour des comptes. «*Les fonds restants disponibles doivent être employés pour des projets plus cohérents avec l'objet social de SOS Villages d'Enfants : la construction de 2 nouveaux villages, l'un à Pondichery en Inde (début des travaux en mars 2006) et l'autre à Meulaboh en Indonésie (début des travaux en août 2006). L'association française tient aussi à assurer le fonctionnement pendant 10 ans de ces 2 villages et sera contrainte pour ce faire de trouver un financement complémentaire car le reliquat des ressources « tsunami » ne sera pas suffisant* ».

2 /Quelles sont les sommes que vous avez récoltées pour la campagne du tsunami ?

Au 31décembre 2005, l'association française SOS Villages d'Enfants a collecté 2 215 135 euros dans le cadre de son appel à soutien « SOS Orphelins d'Asie »

3/ Quelles sont les sommes que vous avez dépensées en frais de collecte pour cette campagne d'appel à dons ?

Au 31décembre 2005, l'association française SOS Villages d'Enfants avait dépensé 206 347 € pour la gestion et les frais de sa campagne d'appel à soutien « SOS Orphelins d'Asie ». La Cour des Comptes constate que «*l'Association n'a inclus aucun frais de gestion et de personnel* »

4/ Où était le théâtre de vos opérations ?

Il existe une association SOS Villages d'Enfants dans 132 pays du monde.

En ce qui concerne les pays touchés par le tsunami, l'association SOS Villages d'Enfants est présente en Inde (SOS Children's Villages of India) depuis plus de 40 ans avec 36 villages d'enfants SOS et de nombreux programmes de protection de l'abandon.

Elle est également en Indonésie depuis plus de 35 ans (SOS Desa Taruna Indonesia), ainsi qu'au Sri Lanka et en Thaïlande.

Ces associations ont donc été toutes en mesure de réagir immédiatement sur leur territoire le jour même du tsunami. L'association française a décidé de concentrer son soutien sur l'Inde et l'Indonésie.

Concernant le Sri Lanka, la Cour des Comptes mentionne que « *la mise en œuvre des projets s'est heurté à de nombreuses difficultés en raison entre autre des tensions politiques* ». Ces difficultés ont conduit l'association française à reporter les fonds initialement prévus au Sri Lanka sur l'Inde et notamment la construction du village de Pondichery.

5/ L'aide d'urgence ne fait a priori pas partie des compétences premières de SOS Villages d'Enfants. Pourquoi SOS Villages d'Enfants s'est-elle décidé à mettre en œuvre des programmes d'aide de cette envergure ?

Présents sur le terrain depuis de nombreuses années, les collaborateurs des associations nationales SOS Villages d'Enfants mais aussi les jeunes et les enfants accueillis en villages d'enfants ont tout de suite manifesté une grande solidarité envers leurs concitoyens. Nos partenaires locaux, habitués à travailler avec nous, ont également fait appel à nos compétences.

L'ampleur du problème nous a ensuite amenés de façon naturelle à nous positionner en tant qu'organisation humanitaire légitime pour apporter sa contribution : **reconstruire sur le long terme**.

En effet, nous savons tous qu'un tel fléau a touché les populations sur des générations entières et qu'il s'agit avant tout de reconstruire un pays, des villes, des villages, mais aussi des vies d'enfants, d'hommes et de femmes. Depuis plus de 50 ans SOS Villages d'Enfants a pour mission de reconstruire des vies d'enfants. Notre association est souvent intervenue après de telles catastrophes partout dans le monde et a depuis aidé les enfants victimes à retrouver une vie normale.

Quoi de plus légitime donc, que d'appeler à soutien, pour aider ces générations d'enfants à revivre d'autant que spontanément, de nombreux donateurs nous ont envoyé de l'argent

6/ Ces dons ont servi à quels types de projets ?

L'association SOS Villages d'Enfants a pour mission d'accueillir les enfants isolés mais aussi de soutenir la cellule familiale lorsque celle-ci est affaiblie au point de menacer la sécurité des enfants (programmes de prévention de l'abandon). SOS Villages d'Enfants redonne une vie de famille à des enfants qui ont tout perdu : orphelins, enfants abandonnés, maltraités... Elevés au sein d'un village d'enfants SOS par une mère SOS qui leur apporte la sécurité d'un foyer familial, ils grandissent dans le respect de leur culture et de leurs traditions et mèneront dans leur pays une vie d'adulte digne et indépendante.

Après le tsunami, il s'agissait, dans le cadre du programme de prévention de l'abandon, d'accueillir en urgence les enfants dans la journée au sein de centres d'activités, de faciliter le retour à l'emploi du parent isolé et de reconstruire l'habitation des familles les plus démunies. Par ailleurs, l'association a travaillé avec les autorités locales pour définir des moyens à mettre en œuvre pour l'accueil des orphelins. Ceci a conduit à la décision de construire des

villages d'enfants SOS lorsque le nombre d'enfants restés isolés de toute famille le nécessitait.

Les premiers dons ont donc été affectés aux programmes de prévention de l'abandon.

Les autres dons sont utilisés pour la construction de maisons familiales au sein de villages d'enfants SOS (prise en charge des orphelins du tsunami auprès d'une mère SOS, sur le long terme, jusqu'à leur autonomie).

7/ Vous reste-t-il des dons pour les opérations concernant le tsunami ?

Oui. Les fonds aujourd'hui encore disponibles sont affectés à la construction de deux villages d'enfants SOS en Inde à Pondicherry (prise en charge de 150 enfants orphelins) et en Indonésie à Meulaboh (150 enfants également). L'association française finance 7 des 15 maisons familiales du village d'enfants de Pondichery et 3 maisons familiales à Meulaboh.

La construction à Pondichery a démarré et devrait se terminer en août 2007. La première tranche de travaux a été financée par SOS Villages d'Enfants Suède qui co-finance ce projet avec notre association. L'association française aura versé au 31 décembre 2006, 250 000 euros pour la 2eme tranche des travaux. Le solde, à savoir 432 500 euros sera payé d'ici la fin août 2007. En attendant 54 enfants orphelins sont déjà accueillis dans une maison louée par SOS Villages d'Enfants Inde.

La première pierre du village d'enfants de Meulaboh en Indonésie a été posée le 9 novembre dernier après de longues discussions avec les autorités indonésiennes. Le solde sera versé en 2007 selon l'échéancier lié à l'avancement des travaux. En attendant 36 enfants orphelins sont déjà accueillis dans une maison louée par SOS Villages d'Enfants Indonésie et 12 mères SOS ont été recrutées. L'association française participera également au financement, à hauteur de 40 000 euros d'un centre social SOS qui soutiendra 200 familles.

L'association française SOS Villages d'Enfants s'est engagée vis-à-vis de la fédération internationale SOS Kinderdorf International, à financer l'ensemble des frais de fonctionnement des villages d'enfants qu'elle construit sur 10 ans.

Ainsi, les orphelins accueillis suite au tsunami au sein de Maisons SOS (70 à Pondichery-Inde et 30 à Meulaboh-Indonésie) seront pris en charge financièrement pendant 10 ans, voire plus, afin de les conduire jusqu'à leur autonomie.

L'association SOS Villages d'Enfants France financera donc 5 années de fonctionnement sur d'autres fonds privés à partir de 2008, notamment en partie grâce au soutien continu de donateurs « Tsunami » qui sont devenus « parrains » des villages d'enfants de Pondichery et de Meulaboh.

8/ L'argent restant a-t-il été placé ? Si oui à quoi serviront les intérêts ?

Les fonds disponibles sont effectivement placés. L'ensemble des produits financiers contribuera au financement des projets en Inde et en Indonésie. Comme nous l'avons dit précédemment, notre action est sur le long terme.

9/ Qu'avez-vous dépensé à ce jour ?

Au 3 janvier 2007, l'Association a dépensé 846 831 euros qui se répartissent de la façon suivante :

- Une partie de la deuxième tranche des travaux du village d'enfants SOS de Pondichery : 240 000 euros

- Le programme de prévention de l'abandon a représenté un total de 606 831 euros. L'association française a par ailleurs financé 54 bateaux pour permettre à 158 familles (organisation de coopératives) de retrouver une source de revenus avec la reprise de leur métier de pêcheurs. 26 bateaux sont situés dans la province de Pondichery (17 à Murthypudukuppam et 9 à Chinnakapalet) et 29 bateaux à Chinnakival dans le district de Cuddare.

Elle a ensuite financé la reconstruction de 93 maisons à Akkampettai (50) et Murthypudukuppam (43) dans le district de Pondichery pour redonner un toit aux familles les plus démunies.

10/ De nombreuses organisations se sont mobilisées lors du tsunami. Etait-il pertinent que SOS Villages d'Enfants ouvre un nouveau champ d'intervention avec l'aide d'urgence ? N'aurait-il pas été plus judicieux de travailler en lien avec des organisations spécialisées ?

Chaque association SOS Villages d'Enfants nationale a dès le début travaillé en partenariat avec les gouvernements et les réseaux locaux. Chaque ONG ou autre partenaire a couvert un domaine spécifique, selon sa compétence ou son expérience : la Croix Rouge par exemple était responsable de la distribution de l'eau, l'aide médicale a été assurée par des médecins. Par ailleurs, chaque association a dans la mesure du possible, associé la population locale aux programmes de reconstruction : appel à bénévolat, appel à compétences (charpentiers, maçons, ...).

Enfin, l'association française a toujours mobilisé les donateurs sur un même message : **«l'urgence, c'est le long terme»**, qui a toujours justifié des objectifs du soutien apporté.

11/ Que changeriez-vous à l'avenir si une catastrophe similaire se reproduisait ?

L'implantation depuis plus de 40 ans de SOS Villages d'Enfants en Inde et de plus de 35 ans en Indonésie nous donne une connaissance approfondie de l'environnement local et des relations de travail des autorités locales. Ceci ajouté au fait que les équipes de terrain soient toutes constituées exclusivement de salariés indiens et indonésiens, a rendu les interventions efficaces et opérationnelles dès le jour même du tsunami. C'est une ressource importante pour intervenir vite et dans de bonnes conditions. Nous sommes fiers d'appartenir à ce vaste réseau de solidarité.

121/ Qu'est ce que votre action a apporté aux populations touchées par le Tsunami ?

Une petite pierre peut-être, comparée à l'ampleur des traumatismes et des dégâts causés aux victimes par le tsunami. Tous les donateurs qui nous ont suivi savent qu'ils participent à la reconstruction, qu'ils accompagnent au quotidien des centaines d'enfants isolés ou seuls avec un de leur parent à reprendre vie et à croire en un avenir. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

CONTACTS

Florence SAKI
Tel : 01 55 07 25 15 ou Mobile : 06 32 55 56 89
Mail : fsaki@sosve.org

A propos de :

SOS Villages d'Enfants en France : Depuis 50 ans en France, l'association a permis à des centaines de fratries de grandir ensemble au sein de ses 13 villages d'enfants SOS. Pour leur assurer le meilleur soutien possible, frères et sœurs sont élevés ensemble par une mère SOS au sein d'un village d'enfants SOS, où toute une équipe de professionnels les entoure.

Dans le monde, guerres, catastrophes naturelles, climatiques, sociales ou économiques augmentent chaque jour le nombre d'enfants orphelins ou abandonnés. L'association française SOS Villages d'Enfants vient en aide à plus de 25 000 enfants dans le monde avec 31 villages (dont 5 en cours de construction) et des structures annexes (écoles, centres sociaux et médicaux, centre jour...).

SOS Kinderdorf International (SOS Villages d'Enfants Monde) : C'est une organisation privée, non gouvernementale et non confessionnelle qui oeuvre en faveur des enfants. Elle est active dans 132 pays et territoires. 444 villages d'enfants SOS et 354 foyers de jeunes SOS offrent un nouveau foyer à plus de 60 000 enfants et jeunes dans le besoin. Plus de 137 000 enfants et jeunes fréquentent les jardins d'enfants SOS, les écoles SOS Hermann Gmeiner et les centres de formation professionnelle SOS. Près de 385 000 personnes bénéficient des services fournis par les centres médicaux SOS, 230 000 des services fournis par les centres sociaux SOS. **SOS Villages d'Enfants** apporte également son aide en situation de crise et de catastrophe grâce à des programmes d'urgence.